

L'actualité éducative

2 ChatGPT pour apprendre à poser des questions La rédaction

L'entretien

4 Laurence Marthouret « J'attache beaucoup d'importance aux enfants qui n'osent pas »

L'école ailleurs

6 Les charter schools aux États-Unis: la fin du mythe du libre choix équitable ?
Régis Malet

Faits & idées

8 Mettre en oeuvre la coéducation en classe
Clothilde Jouzeau

L'actualité de la recherche

10 Évaluation et formation des enseignants
Claire Ravez

La chronique de Nipédu

11 Déconstruire le mythe du prof sacrifié

Le livre du mois

12 Être soi à l'école. L'expression des élèves dans les pédagogies alternatives
Amélia Legavre

Le CRAP et ses partenaires

14 Weekend à Sète Pierre Cieutat et Ben Aïda
14 SNU: ni obligatoire ni unique!
La direction nationale des Ceméa

Billet du mois

16 S'autoriser des espaces de liberté
Cyril Lascassies

DOSSIER

Apprendre avec la nature

Et chez toi, ça va ?

- 62 La caméra et le « Quoi de neuf ? »
Marie-Ève Collard Thivillier
62 « Je démissionne ! » Rachel Harent
63 Un site pour tous Elsa Minc
64 L'apprenti maçon Antoine Tresgots
64 Chez moi, ça va Rim Besbes

ÉDITO

Changer tout ?

La tendance de ce printemps, semble-t-il, c'est de prétendre changer l'école.

Ainsi, Emmanuel Macron a annoncé le 18 avril que « dès la rentrée, notre école va changer à vue d'œil » : meilleures rémunérations (surtout avec l'option « pacte »), davantage d'accompagnement pour les élèves (en maths et en français, les fondamentaux ne changent pas, eux !), remplacement systématique des enseignants absents (notamment par des enseignants de l'établissement), un enseignement professionnel réformé (dans le cadre de la loi Travail)...

Annoncer un tel calendrier, c'est-à-dire à peine plus de quatre mois entre l'annonce et la mise en œuvre, n'augure pas d'une large concertation avec les acteurs concernés.

Les sénateurs Les Républicains, eux aussi, y sont allés de leur projet de révolution, avec une proposition de loi adoptée par le Sénat le 11 avril intitulée « Pour une école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité ». Contractualisation de l'État avec les établissements (volontaires), recrutement des enseignants par les chefs d'établissement, autorité hiérarchique des directeurs d'école, contrats de mission pour les enseignants, séparation des formations des enseignants des premier et second degrés, uniforme obligatoire (mesure rejetée par le Sénat) : le changement est nettement plus marqué, mais pas plus concerté.

Et si la véritable révolution, c'était d'avancer en confiance avec les acteurs, enseignants, chefs d'établissement, parents, collectivités et même, soyons fous, les élèves ? Et, pour une fois, sans aller en marche arrière...

Aux décideurs politiques : peut-être seriez-vous avisés de ne pas jeter trop vite aux orties cet avis, car les Cahiers pédagogiques ont une forme d'expertise, eux qui, depuis plus de cinquante ans, militent pour « changer l'école pour changer la société, changer la société pour changer l'école » ! ■



Cécile Blanchard